

**COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

1. Rappel des principes de la politique de vote de LLM & Associés

Se référer à la procédure « Politique de vote ».

2. Analyse globale des votes en 2021

Ci-dessous le nombre de sociétés dans lesquelles notre SICAV pouvait exercer ses droits de vote :

Nombre d'assemblées générales pour lesquelles LLM & Associés disposait de droits de vote	32
Nombre de cas où LLM & Associés disposait d'au moins 5% des droits de vote	0
Nombre de cas où LLM & Associés disposait de moins de 5% des droits de vote	32

Voici la liste finale des sociétés pour lesquelles LLM & Associés a usé de ses droits de vote :

- EXEL INDUSTRIES
- MANUTAN INTERNATIONAL
- THERMADOR GROUP
- CHRISTIAN DIOR
- TF1
- L'OREAL
- BOUYGUES
- VEOLIA
- IGE+XAO
- GETLINK
- LECTRA (2 AG pendant l'exercice de la SICAV LLM)
- SANOFI
- AIR LIQUIDE
- DASSAULT AVIATION
- ORANGE
- SAMSE
- BIOMERIEUX
- ROTHSCHILD & CO
- CARREFOUR



**LLM & Associés**

Maison d'investisseurs

- BOLLORE
- DASSAULT SYSTEMES
- BURELLE
- GUERBET
- NEURONES
- GERARD PERRIER INDUSTRIE
- ADL PARTNER
- SFPI
- WITBE
- AUREA
- SCOR
- BIGBEN INTERACTIVE

Aucun conflit d'intérêt n'a été détecté durant l'exercice 2021. Nous n'avons pas dérogé aux principes fixés dans la politique de vote.

Fait à BONDUES, le 11 janvier 2022